RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

DA-AUDIT
Société par actions simplifiée
au capital de 40 000 euros
Siège social : 26 rue Raymond Aron,
76130 MONT ST AIGNAN
352 691 216 RCS ROUEN

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 31 MARS 2022

CINQUIEME DÉCISION

Les mandats de monsieur Antoine CARMENT demeurant à [redacted] Commissaire aux Comptes titulaire, et de monsieur Christophe HAMEL demeurant à [redacted] Commissaire aux Comptes suppléant, étant arrivés à expiration, et après avoir constaté que la Société n'avait pas dépassé à la clôture de l'exercice deux des trois seuils légaux et réglementaires imposant la désignation d'un Commissaire aux Comptes titulaire et d'un Commissaire aux Comptes suppléant pendant les deux exercices précédant l'expiration des mandats, l'associée unique décide de ne pas procéder à la désignation de Commissaires aux Comptes.

SIXIEME DÉCISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Extrait certifié conforme

[redacted]